

MANGLIER published on 2nd June 2015

Rhizophora mucronata, mangrove, red mangrove, Asiatic mangrove (An.), manglier, mangrove, palétuvier (Fr.), manglier (Cr.)

Indigène

Classification: Commun

Le *Rhizophora mucronata* (ci-après manglier) est un arbre ou arbuste qui pousse dans l'eau salée ou saumâtre dans les tropiques. C'est un de plusieurs espèces de palétuviers qui constitue la forêt de mangrove. Le manglier se trouve dans la région Indo-Pacifique sur les berges des rivières et sur les bords de mer. C'est la seule espèce de mangrove qui se trouve en Afrique de l'Est. *Rhizophora mucronata* est originaire d'Afrique (Egypte, Ethiopie, Somalie, Soudan, Kenya et Tanzanie, Mozambique, Afrique du Sud, Madagascar, Maurice, et Seychelles); Asie (Pakistan, Inde, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam, Malaisie, Cambodge, Birmanie, Indonésie, Taiwan, Philippines, îles Ryukyu du Japon, Papouasie-Nouvelle-Guinée; Pacifique Sud et en Australie). A Maurice, le manglier s'étend du sud-est vers le nord-nord-est du pays, et pousse en association avec une autre espèce de palétuvier bien moins commune, *Bruguiera gymnorrhiza*, ainsi que d'autres plantes typiques de la zone côtière. Le *Rhizophora mucronata* est absent de la Réunion et a été vraisemblablement introduite à Rodrigues dans les années 1950s pour contrôler l'envasement des lagunes. Elle s'y est bien établie, surtout du nord au sud de l'île en passant par l'est.

Rhizophora mucronata atteint 20 à 25 mètres sur les berges des rivières et 15 mètres sur les côtes, mais généralement est bien moins haut que cela. Les arbres les plus hauts sont plus proche de l'eau et des arbres plus courts sont plus à l'intérieur. Le manglier a un grand nombre de racines échasses aériennes étayant le tronc, et créant des forêts impénétrables par endroits. Les feuilles sont elliptiques et habituellement environ 12 centimètres de long et 6 cm de large. Les fleurs sont blanches et se développent en grappes axillaires sur les branches. Les graines commencent à se développer tout encore attaché à l'arbre (graines 'vivipares'). La racine de la plante commence à s'allonger et peut atteindre une longueur d'un mètre ou plus. Les propagules se détachent des branches lorsqu'ils sont suffisamment bien développés pour enraciner dans la boue ci-dessous, ou flotter vers d'autres lieux vaseux, où ils vont s'établir.

Les habitats naturels du manglier sont les estuaires, les chenaux de marée et les zones côtières sujettes aux inondations de marée quotidienne. Il est plus tolérant de l'inondation que les autres espèces de la mangrove et forme souvent une frange toujours verte dans les zones de mangroves. Le manglier est un arbre protégé à Maurice. Le manglier se régénère facilement à partir des propagules, mais les semis sont souvent endommagés par les crabes. L'arbre est attaqué par *Poecilus fallax*, une espèce de coléoptère.

Le manglier a de multiples usages. Il prévient l'érosion côtière en protégeant le rivage des vagues et des tempêtes. Il est utilisé dans la réhabilitation des habitats côtiers. Les racines permettent aux coraux de survivre dans les lagons en emprisonnant la vase, en filtrant les eaux provenant des terres et en éliminant des polluants. Les fourrés de mangroves représentent une nurserie pour les poissons des récifs coralliens, des crevettes et des crabes. Le bois est utilisé comme bois de chauffage et dans la construction de bâtiments, de poteaux et pour faire des pièges à poissons. Les fruits peuvent être consommés cuits, le jus extrait pour faire un vin, et les jeunes pousses peuvent être consommées comme un légume. L'écorce est utilisée dans le tannage et un colorant peut être extrait de l'écorce et des feuilles. Plusieurs parties de la plante sont utilisées dans la médecine traditionnelle. Il est utilisé pour traiter l'angine, des hémorragies, la diarrhée, le diabète et la dysenterie. Un cataplasme des feuilles est utilisé pour les piqûres de poissons. Les vieilles feuilles et les racines sont utilisées lors de l'accouchement. L'écorce est utilisée pour traiter le sang dans l'urine.

En outre, la zone de mangrove est globalement en baisse en raison d'un certain nombre de menaces localisées. La principale menace est la destruction des habitats et le défrichage des zones de mangrove pour des élevages de crevettes, l'agriculture, les étangs de pisciculture, la production de riz, et pour le développement des zones urbaines et industrielles, la construction de routes, les plantations de noix de coco, les ports, les aéroports, et les stations touristiques. D'autres menaces sont la pollution par les effluents d'eaux usées, les déchets solides, l'envasement, et le ruissellement agricole et urbain.

Des études ont démontrées que le manglier s'adapte bien à la montée des eaux et est un allié important contre le changement climatique et la protection des zones côtières. A Maurice, bien que protégée et plantée ou replantée par endroits (ex. côte ouest et nord), elle est aussi détruite pour le développement côtier.



Photo: © Vikash Tatayah

FOURMI DU POUCE published on 9th June 2015

Proceratium avium, Le Pouce ant (An.), fourmi Pouce (Fr.), fourmi (Cr.)

Endémique

Classification : En danger critique de disparition

Le *Proceratium avium* est une fourmi de Maurice qui se trouve uniquement sur la montagne du Pouce, d'où il est probablement endémique. Il se trouve dans une petite parcelle de forêt, moins d'un hectare, juste sur la face d'une crête. Maurice comprend 18 espèces de fourmis indigènes, dont 9 sont endémiques de l'île. Les études sur les fourmis endémiques ont démontré que celles-ci sont présentes en plus grand nombre dans les meilleures forêts indigènes, et sur les sommets des montagnes.

Le *Proceratium avium* est une fourmi de couleur rougeâtre. Son corps, y compris la mandibule et les appendices sont couverts d'une pubescence dense, très courte et blanchâtre. On sait très peu sur la biologie des fourmis du genre *Proceratium*. La plupart des *Proceratium* sont relativement rares et les colonies de la plupart des espèces sont petites. Basé sur des informations et anecdotes d'histoire naturelle de quelques espèces, les chercheurs croyaient que la plupart des *Proceratium* avaient des colonies matures qui contiennent environ 10 à 50 travailleurs. Pourtant, les nids contenant plus de 50, et dans certains cas jusqu'à 200 fourmis ont été rapportés. Il semble que ces fourmis sont des prédateurs spécialisés d'œufs d'arthropodes (animal invertébré dont le corps est formé de segments articulés), principalement des œufs d'araignée.

Le genre *Proceratium* niche dans le sol, le bois pourri, sous les pierres et, parfois dans des branches d'arbres. Le nid se compose de petites chambres arrondies creusées dans le bois pourri ou dans le sol. Tous les nids rencontrés par les chercheurs sur Le Pouce étaient situés dans une plante endémique, le *Nuxia verticillata* (bois maigre) avec des entrées environ 1,5-2 m au dessus du sol. Cet arbre, a des troncs sinueux et tordus, et semble être le seul site de nidification pour *Proceratium avium*. Les fourmis nichent dans les poches de bois pourris au sein du bois maigre.

Il est intéressant de noter que plusieurs espèces de fourmi endémiques ont été trouvées au sommet des montagnes. D'autre part, les fourmis endémiques seraient les survivants d'une faune endémique beaucoup plus riche qui a disparu avec la destruction de la forêt, la dégradation du milieu entraînant raréfactions des plantes hôtes et changement de microclimat, l'introduction de plantes envahissantes et des prédateurs (ex. musaraignes, tenrecs, martin). La découverte d'un nouveau genre (*Proceratium*) sur Le Pouce, suggère qu'il y a plus d'espèces à découvrir sur l'île et que Le Pouce est un sanctuaire surprenant de fourmis endémiques taxinomiquement particulières.



Photo: © Brian Fisher

MYOPORUM published on 16th June 2015

Myoporum mauritianum

Endémique de Maurice et de Rodrigues

Classification : en danger critique de disparition

Le *Myoporum mauritianum* est un arbrisseau atteignant 2 m de hauteur, très branchu et de forme plus ou moins arrondi. Cet arbrisseau possède de nombreuses glandes résineuses arrondies présentes dans l'écorce des branches, des feuilles et des fleurs. Les jeunes pousses sont couvertes d'un enduit résineux. Les feuilles simples, et étroites sont regroupées au sommet des branches. L'inflorescence consiste généralement de deux fleurs blanches hermaphrodite (partie male et femelle se trouvant dans la même fleur). Le fruit est une drupe charnue de couleur rouge, plus ou moins sphérique d'environ 5mm de diamètre, et violet à maturité. Le fruit comporte deux ou trois graines.

A Rodrigues, cette espèce est recensée que sur la calcarénite. Elle pousse presque toujours en association avec *Sarcanthemum coronopus* sur Rodrigues et aussi sur les îlots calcarénitiques. Des arbustes ont été vus à 5-100 m de la mer avec la majorité qui poussait à 10-20 m de la mer. Cette espèce semble se reproduire presque tout au long de l'année. La floraison a été notée de février à décembre tandis que la fructification a été enregistrée de mars à décembre.

Myoporum mauritianum a été signalé comme étant rare sur Rodrigues en 1879 avec seulement quelques plantes observées sur le calcaire corallien sur le rivage à l'extrémité est de l'île. En 1980 il a été enregistré comme poussant seulement sur les îlots Gombrani, Pintades et Pailles en Queue et n'avait pas été retrouvé sur Rodrigues. Depuis, plusieurs individus ont été retrouvés sur l'île principalement en face de l'île aux Pintades. La plante résiste bien aux sols appauvris, vents et embruns marins, et de plus, n'est pas broutée par les cabris et bœufs, qui expliquent sa survie.

Des boutures prises en 1982 sont morts au Conservation Botanique National de Brest en France, mais dix plantes issues de graines récoltées à la même époque ont survécus. D'autres fruits ont été récoltés et beaucoup de jeunes plantes sont maintenant présent à Kew Gardens au Royaume Uni. Cette plante est relativement facile à propager en pépinière à partir des graines. Le *Myoporum* est utilisé dans des projets de restauration écologique à Rodrigues, notamment dans la région d'Anse Quitor et Grande Montagne.

Myoporum mauritianum est originairement décrite de Maurice, où elle fut découverte en 1847 pour la première et dernière fois. Cette plante a depuis été réintroduite à Maurice sur l'île Ronde, l'île aux Aigrettes et l'île des Deux Cocos ; elle pousse bien et fructifie abondamment sur ces îlots.

Le *Myoporum* a aussi une valeur décorative, et pourrait être utilisé en paysagisme.



Photo: © Vikash Tatayah

LE FOU MASQUÉ published on 23rd June 2015

Sula dactylatra, Masked Booby (An.), fou masqué (Fr.), fou (Cr.)

Indigène

Classification: Espèce commune (global) ; très rare (local)

Le fou masqué est un grand oiseau marin avec une grande aire de répartition. On le trouve principalement dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien, dans la zone tropicale. Il y a plusieurs sous-espèces, et celle répandue dans l'océan Indien (*Sula dactylatra melanops*), est présente notamment aux Seychelles, Comores, sur l'archipel des Chagos et sur Tromelin et aux Mascareignes, uniquement sur l'île aux Serpents. Sur ce dernier vivent moins de 50 de ces oiseaux, qui ont été décimés partout ailleurs aux Mascareignes.

Le fou masqué est un oiseau gracieux au corps majoritairement blanc. Seule la frange des ailes et la queue présentent une jolie teinte noire qui contraste avec le reste du plumage. Le masque noir qui part du bec et couvre les yeux permet de le reconnaître très facilement. Le bec est jaune ou jaune verdâtre. La femelle possède une taille et un poids légèrement supérieur à ceux du mâle. C'est le seul caractère qui permet de déterminer les sexes car, par ailleurs, les adultes possèdent un plumage blanc brillant rigoureusement identique. Le petit naissent nus et n'acquiert la totalité de son plumage juvénile qu'au bout de 35 ou 40 jours. A ce terme, il est gris avec des parties inférieures blanches. Il ne ressemble véritablement aux adultes que lorsqu'il a atteint l'âge de quatre ans.

Les fous masqués vivent sur les petites îles plates dépourvus d'arbres. Ils nichent souvent aux lisières des falaises ou dans des zones dégagées propices au décollage. Durant toute l'année, ils passent la majorité de leur temps au large à la recherche de nourriture. Les fous masqués se nourrissent en plongeant tête la première d'une hauteur qui peut atteindre plus de trente mètres. Les aires de nourrissage sont généralement assez proches du littoral pendant la saison de nidification mais distantes parfois de près de 65 kilomètres des côtes le reste de l'année. Leur régime est composé principalement de poissons et de calmars. Ils sont souvent victimes de la voracité des frégates qui les harcèlent pour leur dérober leur proie. Les fous masqués sont surtout actifs pendant le jour.

La saison de reproduction dans l'océan indien s'étale d'août à mars. Les fous masqués sont grégaires, nichent en colonies et sont prompts à déclencher leur cri d'alarme en cas de dérangement ou de menace contre leur colonie.

L'oiseau est silencieux lorsqu'il est en mer. En revanche, les colonies sont plutôt bruyantes. On peut entendre des sifflements haut-perchés en guise d'accueil. D'autres sons comme des souffles et des cancanements sont habituels sur les aires de reproduction. La femelle émet des cris plus résonnants. Cependant, ils n'adoptent pas une attitude agressive et sont particulièrement amicaux à l'égard des humains. Les nids sont installés au sol et consistent en une simple dépression peu profonde entourée d'un cercle de cailloux, de débris ou de fientes accumulées.

Les fous n'atteignent pas la maturité sexuelle avant quatre ans. Les fous masqués ont des rituels nuptiaux très élaborés et les mâles tentent d'attirer les femelles en étirant fortement le cou et en offrant à leur partenaire potentiel des cadeaux aussi variés que des petites pierres ou des plumes. Après une marche lente et cérémonieuse, les deux partenaires scellent leur accord en pratiquant la copulation qui dure entre 10 et 30 secondes. La femelle pond deux œufs blanc pâle dont l'incubation dure en moyenne 43 jours. Cette dernière est assurée par les deux partenaires qui se relaient environ toutes les 10 heures. A l'inverse de la plupart des oiseaux, le fou, comme ses cousins les cormorans et les pélicans, ne possède pas de plaques incubatrices, des zones de peau nue qui transmettent aux œufs puis aux poussins la chaleur du corps. En remplacement, le fou couve ses œufs à l'aide de ses larges palmures. Celles-ci bénéficient d'un riche afflux sanguin permettant de maintenir une température avoisinant les 39 degrés Celsius. Le premier œuf éclot cinq à neuf jours avant le second. Le premier poussin qui naît éjecte son cadet du nid peu de temps après que ce dernier ait émergé de la coquille. Le survivant est nourri une à deux fois par jour et atteint son autonomie entre 110 et 150 jours après l'éclosion. Cependant, les parents continuent à l'alimenter et à le protéger pendant encore un ou deux mois.

Les fous masqués sont estimées à plusieurs centaines de milliers d'individus mondialement. Toutefois les colonies de reproduction sont souvent exploitées par l'humain qui prend les œufs et tue les adultes. Les prédateurs introduits (rats, chats, mangoustes) et le développement du tourisme font partie des menaces à ne pas négliger.



Photo: © Nik Cole

BOIS DE RAISIN published on 30th June 2015

Bertiera zaluzania, bois de raisin, bois maigre bâtard, bois bleu (Fr.), bwa raisin (Cr.)

Endémique de Maurice et de la Réunion

Classification : En danger

Le bois de raisin est un arbrisseau ou arbuste haut de 0.5 -3 m. Son tronc est grêle et mesure environ 4.5 cm de diamètre, son écorce est de couleur brun pâle et elle est fissurée longitudinalement. Les branches du bois de raisin sont assez épaisses, noduleuse et étalées. Elles sont généralement glabres mais ont quelques fois une pubescence ferrugineuse (couleur de rouille). Les feuilles sont simples, opposées, à pétiole long de 0,6-2 cm. Elles sont de forme plutôt oblong-elliptique, et sont longues de 6 à 21 cm et large de 1,2 à 6,5 cm. Celles-ci sont pointues au sommet, et arrondies à la base. Elles sont assez minces, luisantes, glabres à l'exception de la pubescence fine sur la nervure médiane de la face supérieure et sur la nervation de la face inférieure. Les inflorescences sont terminales, allongées, branchues, étroitement coniques, longues de 7-20 cm, à pubescence fine à dense. Les fleurs sont blanches. La floraison est de novembre à mai. Les fruits sont charnus, bleu ou bleu noirâtre, plus ou moins sphériques de 5-9 mm de diamètre, pubescents à presque glabres devenant noir ou brun foncé, ridé, en séchant. Les graines sont de couleur brun rougeâtre, luisantes longues de 1-1.2 mm.

Le bois de raisin est assez commun entre 450 et 700 m d'altitude à Maurice. On la trouve dans la région de Curepipe, Grand Port, Montagne du Pouce, Pétrin, Gorges de la Rivière Noire, Montagne Cocotte, Les Mares, Moka, Piton du Milieu, Macchabé, Bel Ombre, Bassin Blanc, Alexandra Falls, Réserve de Perrier, Mare aux Vacoas, Plaine Champagne et du Plateau de Mare Longue.

Les fruits du bois de raisin sont très appréciés par les oiseaux endémiques tels que les pigeons des Mares (*Nasonas mayeri*) et les grosses cîteaux vertes (*Psittacula eques*). Ses belles grappes de fleurs blanches attirent beaucoup d'insectes et des geckos endémiques tels que le *Phelsuma ornata* et d'autres petits passereaux endémiques tels que les pic pic (*Zosterops mauritianus*).

Le bois de raisin se propage facilement par les graines en pépinière. Elle peut être utilisée comme plante ornementale grâce à ses fruits superbes, en forme de grappe de raisins, d'où son nom commun.

Cette espèce peut être commune dans nos forêts à présent mais elle est menacée. Les menaces les plus importants sont les plantes envahissantes telles que la goyave de chine (*Psidium cattleianum*) et le privet (*Ligustrum robustum*) et les animaux introduits tels que les macaques (*Macaca fascicularis*) et les cochons marron (*Sus scrofa*). Les plantes envahissantes entrent en compétition avec les plantes indigènes pour les ressources dont celles-ci ont besoin pour leur croissance. Les animaux introduits empêchent la régénération des plantes en détruisant les fruits immatures, et les plantules au sol.

La protection et la conservation de cette espèce dépend de la réhabilitation des forêts indigènes de notre île.



Photo: © Vikash Tatayah